

Filière : Technicien d'études du bâtiment



Sigle : ASSARC

Option : Assistant en architecture

Niveau : Bac Pro

Prérequis :

Débouchés :

Les diplômés travaillent en priorité dans les entreprises d'architecture et de maîtrise d'œuvre mais ils peuvent également être accueillis dans les collectivités territoriales, chez les donneurs d'ordres institutionnels, dans les grands groupes publics et privés, chez des architectes paysagistes et des architectes d'intérieur.

Description :

Cette formation est axée sur l'acquisition de connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction. Les titulaires de l'option assistant en architecture interviennent dans trois domaines : les travaux d'architecture, les études techniques ou administratives ainsi que le suivi des travaux ne nécessitant pas d'engagements importants de la maîtrise d'ouvrages. Après avoir fait les relevés et la description d'ouvrages pour le projet, il s'agit de réaliser les esquisses, les maquettes et les perspectives. Des techniques et logiciels de CAO, DAO et traitement d'images sont utilisés. Les assistants/assistantes en architecture exercent principalement leur activité dans les entreprises d'architecture et de maîtrise d'œuvre en construction, rénovation et réhabilitation d'ouvrages du bâtiment.

Qualité et compétences :

Ce bac pro forme les élèves à traduire graphiquement les projets architecturaux. Leurs domaines d'intervention : les travaux d'architecture, les études techniques ou administratives, le suivi de travaux. Il peut s'agir de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations d'ouvrages (maisons, bâtiments industriels, équipements publics...).

Les connaissances acquises au cours de la formation leur permettent d'intervenir à toutes les phases d'un programme architectural. Pour l'avant-projet, ils ou elles sont formés à réaliser l'esquisse des études préliminaires et un diagnostic (relevé d'ouvrages, maquette sommaire...). Les compétences acquises sont nécessaires pour réaliser l'avant-projet sommaire via des calculs, des documents en 2D et 3D, et une description des choix architecturaux.

Les élèves apprennent à intervenir ensuite durant la phase de projet : étude de projet grâce à la CAO, la DAO, aux dessins architecturaux, aux études techniques et via la réalisation de maquettes ; l'objectif est de les préparer à l'assistance au maître d'ouvrage.

Pour la phase de réalisation, les connaissances acquises leur permettent de produire des dessins et plans d'exécution (traduire graphiquement des choix techniques), de suivre et contrôler les travaux jusqu'à la fin de l'ouvrage.